



Lou Crousen

Bulletin municipal de la commune de Cros | 4^e trimestre 2023

CHÈRES CROUSENNES, CHERS CROUSENS,

J'espère que vous avez passé un bel été malgré la canicule.

Les étés se suivent et se ressemblent du moins sur le plan météo. J'écrivais dans le *Crousen* d'octobre 2022 que « les étés futurs nous imposeraient des mesures exceptionnelles pour l'usage de l'eau », ça été le cas. Quasiment tout l'été la commune a été classée en situation de crise par la préfecture, tant les pluies sur le territoire étaient rares et les captages et forages à l'étiage sévère.

Cette situation toujours d'actualité au moment où j'écris ces lignes, a de très fortes probabilités de se renouveler dans les années futures. Elle justifie pleinement la politique sur la ressource en eau menée par la municipalité sur la commune. Les investissements lourds qui ont été réalisés ces dernières années et que nous allons poursuivre, la traque quasi journalière des fuites et des consommations excessives de certains, mais heureusement aussi grâce à la responsabilité de la grande majorité des abonnés qui a compris la gravité de la situation, ont permis de passer encore un été sans coupure d'eau sur les réseaux publics. Malheureusement cela n'a pas été le cas pour tous. Je pense à celles et ceux qui, non desservis par les réseaux communaux ont vu souvent pour la première fois leur source privée asséchée.

La recherche de nouvelles ressources en eau est primordiale

Cela confirme l'intérêt qu'il y a à ce que l'on étende la couverture des réseaux d'eau publics sur la totalité du territoire et à poursuivre la recherche de ressources nouvelles et notamment la réactivation et régularisation de la source de Liroumas abandonnée en 2015 au prétexte que le forage d'Aigues Vives compenserait ce captage. Cette affirmation était pourtant contraire aux indications du Schéma directeur de l'eau de 2010/2011 qui prescrivaient la nécessité d'avoir 3 ressources pour ce réseau et son développement. Certes à ce jour ce forage plus le captage de Vallon d'Esclafar satisfont les besoins des abonnés du réseau de La Rouvière, mais ces 2 seules ressources ne permettent pas avec les périodes de sécheresse que l'on nous promet pour l'avenir, d'étendre ce réseau vers les habitations situées plus bas (Redounel, le

Puech, Malignos par exemple) sans péjorer le service rendu aux abonnés actuels.

Faire revenir les autorités sur cette décision est difficile car la doctrine actuelle de l'Agence de l'eau, sans laquelle rien ne peut se faire, ne va pas dans le sens des extensions des réseaux existants où la création de nouveaux. Par ailleurs le transfert des compétences « Eau et Assainissement » à la communauté de communes le 1^{er} janvier 2026 ne rendront pas la résolution des problèmes de Cros prioritaires, vu les investissements à réaliser sur le territoire de l'intercommunalité pour des populations plus nombreuses. La ressource est rare, les recherches faites par le département du Gard il y a quelques années l'ont montré et celles connues imposeraient d'énormes dépenses pour « tirer » des kilomètres de canalisations.

Il y a par ailleurs sur notre territoire des sources ou des forages qui même dans les conditions que nous avons subies ont maintenu peu ou prou un débit satisfaisant. Peut-être faut-il que l'eau de ces sources et forages privés soit utilisée pour alimenter de nouveaux réseaux publics ou l'extension des réseaux existants. Reste à convaincre les propriétaires et les « financeurs » de l'intérêt qu'il y a à mettre cette ressource en commun.

Je sais que cela sera compliqué mais d'une part l'eau est un bien commun essentiel, d'autre part il en va de la vie dans notre vallée.

Cros n'a pas augmenté les impôts locaux

Un mot sur les impôts locaux. C'est le moment tant redouté où nous recevons les avis de taxe foncière et aussi pour certains de taxe d'habitation. Il est habituel lors de l'ouverture de ces enveloppes de maudire les élus. Je le sais je l'ai même fait. Certes il est facile de faire porter sur les élus locaux l'augmentation de cette contribution qui cette année est particulièrement sévère. Pourtant le conseil municipal de Cros comme je m'y étais engagé n'a pas voté d'augmentation du taux des impôts locaux et cela une nouvelle fois comme il le fait chaque année depuis 2016. Les un peu plus des 7% d'augmentation que vous constaterez proviennent exclusivement des augmentations des valeurs locatives des propriétés qui sont

fixées par l'État, et sur lesquelles la commune n'a pas son mot à dire, cette augmentation est indexée sur l'inflation. Cette inflation nous la supportons tous y compris bien sûr pour les dépenses de la commune.

L'augmentation du coût de l'électricité justifie plus que jamais le choix que nous avons fait de moderniser cette année la totalité de notre éclairage public avec des lanternes équipées de LEDS très économes en énergie.

Pas de feux de forêt mais encore de nombreuses incivilités

Tout le monde peut se réjouir que nous n'ayons pas eu cet été sur notre territoire pourtant très boisé de feu de forêt, alors que le risque était maximum. Aussi la municipalité, avec l'appui des services de l'État, poursuivra dans les mois qui viennent, le contrôle du respect des obligations légales de débroussaillage (OLD) et si besoin en utilisant tous les moyens mis à sa disposition. C'est l'intérêt de tous que notre environnement soit conservé et on ne peut admettre que l'inconscience ou l'incivilité de quelques-uns aient des conséquences très fâcheuses sur tous. Profitons des mois qui arrivent pour se mettre en conformité avec les OLD.

En parlant d'incivilités celles consistant pour certains à ne pas trier ses déchets au prétexte qu'ils payent déjà une taxe ou à

déposer n'importe quoi aux points de collecte alors qu'il y a pour cela une déchetterie, ont atteint cette année (et pas seulement l'été où l'on peut facilement accuser les vacanciers) des niveaux jamais constatés avant. Le coût du traitement induit par ces déchets non triés viennent alourdir la facture que nous payons tous à la Communauté de communes pour les ordures ménagères. Pour les dépôts sauvages ce sont les comptes de la commune qui sont impactés car il nous faut les ramasser et les transporter à la déchetterie. Franchement tout cet argent perdu par tous à cause de quelques-uns serait bien mieux utilisé ailleurs et notre village serait plus agréable. Pensons-y lorsque l'on va déposer nos déchets aux points de collecte. Les objets, l'électroménager, les encombrants ou les végétaux n'ont rien à y faire.

Le bien vivre ensemble est l'affaire de chacun d'entre nous. Il est fait de tous ces petits gestes qui cumulés embellissent le village et la vie de chacun et souvent réduisent nos dépenses. Chacun doit se sentir responsable de la conservation de notre environnement.

En attendant de vous retrouver à l'occasion soit des commémorations, soit des diverses réunions ou manifestations programmées ces prochains mois, je vous souhaite à toutes et à tous un excellent automne.

Le maire, Christian Clavel

NATURE

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE (ABC)

La commune de Cros s'est engagée dans une démarche d'inventaire de la biodiversité (diversité des espèces vivantes, plantes, animaux...). Comme signalé dans le dernier Crousien, nous avons été retenus par l'Office français de la biodiversité qui financera ce projet pour notre commune à hauteur de 80%.

Je vous rappelle qu'un ABC est une démarche communale pour acquérir et partager une meilleure connaissance de la biodiversité de notre territoire. Il constitue une aide à la décision de la gestion de notre territoire afin de préserver, de valoriser notre patrimoine naturel et de sensibiliser les habitants à la nécessaire prise en compte de ces enjeux.

Quels objectifs ?

Cet ABC a pour objectif de :

- mieux connaître la biodiversité de notre commune et d'identifier les enjeux spécifiquement liés ;

- sensibiliser et mobiliser les élus, les acteurs socio-économiques et les citoyens à la biodiversité ;
- faciliter la prise en compte de la biodiversité lors de la mise en place des politiques communales, notamment par la traduction des connaissances dans les politiques d'aménagement du territoire (urbanisme, carte communale).

C'est une démarche collective où une implication des habitants est absolument nécessaire. Elle va dans le sens de notre politique de développement de l'écotourisme sur notre commune : marquage des chemins communaux, achat de foncier, mise en place de panneaux explicatifs.



Photo © Christophe Grousset



Photos © Christophe Grousset

Nous vous invitons à une **réunion publique le 10 novembre à 18h30** à la mairie, celle-ci sera suivie du verre de l'amitié, et nous permettra d'échanger. Lors de cette réunion en compagnie des techniciens du Parc national des Cévennes, du Centre ornithologique du Gard et du CPIE (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement), nous vous présenterons ce beau projet, cela nous permettra également de constituer, avec les personnes intéressées, un comité de suivi (aucune connaissance naturaliste poussée n'est requise) pour la mise en place d'animations et de sorties participatives sur le terrain avec le public intéressé en compagnie de spécialistes.

Concrètement sur le terrain, voici les actions prévues que nous vous présenterons :

- les milieux naturels et la flore communale ;
- la biodiversité des zones humides et des cours d'eaux ;
- la biodiversité des milieux ouverts et les insectes pollinisateurs, l'inventaire des papillons et orthoptères (sauteuses, criquets et grillons) ;

- la préservation des arbres et des boisements remarquables (dont les vieilles châtaigneraies et chênaies) ;
- la sensibilisation aux impacts de la pollution lumineuse avec un inventaire des chauves-souris ;
- la réflexion sur la gestion écologique du bois communal.

Plusieurs animations, inventaires participatifs et actions avec l'aide de nos partenaires (Parc national des Cévennes et Centre ornithologique du Gard) seront organisés autour de ces thèmes.

L'ABC... un projet collectif

Parlez autour de vous de ce beau et super projet pour notre village, pour que nous soyons le plus nombreux possible, afin qu'il soit réussi, qu'il apporte du lien, de l'échange, de la convivialité et une véritable prise de conscience sur notre environnement ainsi que sa préservation.

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez me joindre au :
06 74 93 25 65 ou par mail :
christophegrousset@wanadoo.fr

Christophe Grousset

SUR LE PONT ! SAMEDI 28 OCTOBRE

Suite à l'accident subi par l'un des membres de l'association Esclaf'AR, la grande journée organisée par l'association et soutenue par la mairie de Cros a été reportée au samedi 28 octobre.

Une journée pour célébrer la fin de la restauration du vieux pont et la découverte botanique de la « Boucle de l'eau ».

Voici, en détail, le déroulement de cette journée :

- **10h** : rendez-vous sur le parking en bas du cimetière de Cros pour la 1^{re} partie de « la boucle de l'eau », avec la participation du « groupe sentiers » de la mairie ;
- **12h** : arrêt sur le pont de l'Esclafar pour le pique-nique. Ici, peuvent nous



Photo © Eric Malcoste

rejoindre celles et ceux qui n'ont pas participé à la matinée de randonnée. Apéritif pour tous. Chacun amène son repas.

– **14h** : Départ du pont pour la 2^e partie de la journée : balade botanique, en suivant la « boucle de l'eau » jusqu'à Cros. Cette découverte sera guidée et commentée par une éminente botaniste et biologiste de la région, Olivia Delanoë (balade prise en charge financièrement par l'association).

– **Vers 17h30** : Projection dans la salle polyvalente de la mairie du film réalisé par Pascal H. et qui retrace les différentes étapes de la restauration du pont (1/2h environ).

Nous vous attendons nombreux pour célébrer en toute convivialité la beauté de

notre environnement sous ses couleurs d'automne.

Pour une organisation plus précise, il serait bien que vous nous informiez de votre participation à cette journée par un mail adressé à monikb@club-internet.fr

Pour celles et ceux qui souhaitent ne participer qu'à partir de midi, sur le pont, nous vous conseillons le covoiturage : rendez-vous sur le parking de la mairie à 11 heures 45.

Nous souhaitons ardemment que cette journée ne soit pas annulée pour cause de pluie. Vous en seriez prévenus sur le site de la commune et sur PanneauPocket.

Monik Barrat

Association Esclaf'AR

Conseillère municipale

IL ÉTAIT UNE FOIS

DU TEMPS OÙ CROS AVAIT UNE ÉCOLE

Lise Sagnes nous a très gentiment transmis cette photo de classe de l'année scolaire 1928/1929. Que des filles... les garçons étaient séparés à l'époque. La plupart des noms de ces toutes jeunes élèves est connu.

Faite travailler votre mémoire ou demandez « à ceux qui savent encore » pour mettre un nom sur chaque visage. Les réponses se trouvent en page 7.



Photo © DR

HO PUNAISE ! MAIS COMMENT S'EN DÉBARRASSER ?

Depuis quelques temps vous avez sans doute la visite de ces petites bêtes brunes et malodorantes si l'on ose les approcher de trop près...

Et oui les punaises sont de retour. L'automne pointant le bout de son nez, ces petites bestioles se rapprochent de nos habitations, se regroupent sur les murs en pierres ensoleillées et envahissent nos maisons.

Hormis les actions radicales comme les bombes insecticides, non seulement polluantes mais agressives pour notre santé, il reste l'aspirateur afin de les rejeter (ou pas...) au fond de notre jardin.

J'ai testé pour vous l'huile essentielle de menthe diluée à l'eau et vaporisé autour

des encadrements de toutes les ouvertures... Une bonne odeur certes, mais un échec complet !

Idem pour l'ail dilué, en plus d'une odeur désagréable, ces demoiselles ne sont pas décidées à élire domicile ailleurs.

Aussi, j'invite les crousennes et crousens ayant des recettes naturelles et efficaces, testées et approuvées, à les faire parvenir en mairie afin de diffuser largement l'information.

Céline

SANTÉ

LOU CROUSEN, UN JOURNAL À CROQUER

Vous avez quelques recettes qui vous valent une réputation de cordon bleu auprès de votre famille et amis, vous aimeriez les partager et en apprendre de nouvelles ? Alors, n'hésitez pas et faites-nous parvenir vos recettes simples, économiques et surtout faciles à réaliser !

Ce trimestre, c'est Anne Majourel, ex-chef (étoilée) de la Coquerie à Sète, qui nous propose une recette de daurade qui pourrait fort bien s'inviter aux repas de fin d'année par exemple. Un grand merci à Anne.

Adressez-les nous par mail (mairie@croscevennes.fr) ou déposez-les en mairie et nous les partagerons dans un prochain numéro du Crousen.

Les nombreux gourmets de la communes comptent sur vous et s'en lèchent les babines d'avance !

À TABLE !

LA 1/2 DAURADE CUITE SOUS UNE CROûTE DE SEL À LA LIVêCHE, JULIENNE DE COURGETTE ET CêLERI, VINAIGRETTE AUX ÉCLATS DE CHâTAIGNES

Pour 4 personnes

2 daurades royales de 600 à 800 g

Légumes

2 courgettes vertes

2 courgettes jaunes

huile d'olives

Croûte d'herbes

30 g de sel

30 g de livêche ou cêleri

10 g de sucre

4 blancs d'œuf

400 g de farine

60 g d'eau

Vinaigrette

3 g de sel

40 g d'huile d'olive

20 g d'huile de pépin de raisin

1 échalote ciselée

4 pétales de tomates séchées

50 g de châtaignes fraîches ou concassées sèches (pilt)

Pâte

Écraser l'herbe et le sel avec le rouleau à pâtisserie sur le marbre (ou mixer dans le blinder). Faire la pâte en ajoutant les autres ingrédients et laisser reposer 1h.

La vinaigrette

Cuire les châtaignes dans 2 dl de bouillon de légumes et 30 g de beurre jusqu'à ce qu'elles commencent à se briser, les égoutter et les laisser refroidir.

Mélanger les ingrédients de la vinaigrette et ajouter les châtaignes en brisures et les tomates émincées.

Les légumes

Laver les légumes, prélever la peau des courgettes, tailler en julienne, assaisonner avec l'huile d'olives.

Le poisson

Ne pas écailler le poisson, lever les filets, les désarêter.

Cuisson

Sur un papier cuisson graissé, déposer un tas de légumes surmonté d'un filet de poisson, couvrir avec 100 g de pâte verte étalée, cuire 7 minutes à 210°C.

Servir

Dans une assiette rectangle grande de façon à ce que vous puissiez ouvrir la coque, découvrir le filet de daurade débarrassé de sa peau (restée accrochée à la croûte) Assaisonner avec la vinaigrette servie dans un petit ramequin sur le bord de l'assiette.



Photo © DR

IL ÉTAIT UNE FOIS

SYLVIE COURSENNE, VRAIE CÉVENOLE, NOUS RACONTE

Crousennne pure souche, Sylvie nous fait découvrir sa jeunesse à Cros. Une vie simple et au plus près de la nature mais qui ne devait pas être facile tous les jours. Un document...

Je raconte mes souvenirs, quand j'étais enfant, de mon père.

Une fois que les moutons étaient tondus, mon père apportait la laine à la tannerie de Saint Hippolyte du Fort. Avec certaines peaux, Papa faisait faire des descentes de lit. Mes parents faisaient des vers à soie, ils ramassaient des feuilles de muriers pour nourrir les vers à soie, ils les mettaient au grenier, puis ils avaient des canis où ils posaient les vers à soie sur le les toits du dessous des escaliers du grenier dans la journée, de temps en temps, pour que les vers à soie prennent le soleil sur le toit de cette maison.

Quand nous étions petits, on nous chauffait les lits avec la chaufferette, Maman y mettait des braises de la cheminée. Ma mère chauffait des briques réfractaires dans le four de la cuisinière, puis on allait se coucher. Maman entourait ces briques dans du papier journal pour nous réchauffer les pieds. Quelques fois on se brûlait un peu tellement que c'était chaud. Quand j'étais petite, j'avais souvent des bronchites. Maman me faisait des cataplasmes, mais cela était fort et brûlait.



Photo © Frank Dubiez

bouillies dans une grande marmite pour les cochons.

Pour les poules, avec une pierre nous pilions des châtaignes, ou avec un marteau... Notre voisin, quand il se disputait avec Papa, cassait le fond du cul d'une bouteille en verre sur le dessus du bassin. Il se coupait le dessous de son bras et montait sur une petite échelle qui appuyait contre son mûrier en disant « *Il me tue, au secours !* ». Il criait plusieurs fois ainsi.

Maman arrosait le jardin en faisait des raies avec l'eau du bassin (eau de source). Quand l'arrosage était fini et le bassin vide, Maman sautait à l'intérieur pour reboucher le trou avec de la terre. C'était tout un système... Il y avait bien le tuyau d'arrosage mais cela durait plus longtemps. Quelle vie ils avaient avant !

Mon frère faisait un jardin ailleurs, là il prenait le tuyau d'arrosage. Pour la cueillette des champignons mon frère était le champion. Nous allions en chercher mais souvent rien. Mon frère qui passait derrière nous en ramassait plein. On lui disait « *Tu les fabrique !* », il avait le don des cèpes.

Quand mon autre frère plantait les pommes de terre avec Papa, il jetait les grosses, les plus petites. Heureusement que mon père ne le voyait pas car cela n'aurait pas été ainsi.

J'allais garder les cochons dans les châtaigniers. En voyant mes frères qui partaient à l'école, je pleurais. Une peur pas possible, je me mettais derrière les chênes, ma Maman venait avec moi. Une fois il faisait orage, je gardais les moutons, la foudre me fit tomber au sol mais je n'ai rien eu.

Pour moi, c'était beau et bon de parler de ces souvenirs d'enfance...

Quand les parents et les voisins du Terras brûlaient les herbes séchées, avec mes voisines nous passions à travers la fumée en courant. Quelle bonne odeur nous avions après cela. Pour nous amuser nous prenions des sacs en jute et faisons des glissades du dessus des montagnes. De belles rigolades, on ne voyait pas le danger. Bilie, Annette, Ninette, trois super copines...

Bonne lectures de ces événements. Peut-être certaines personnes me reconnaîtront.

Sylvie Coursenne, une vraie cévenole.



Une vie avec la nature

Pour faire la litière des cochons, nous allions ramasser des feuilles mortes de châtaignier, nous mettions ces feuilles dans une grande toile en jute que Maman portait sur son dos. Mes parents faisaient cuire les plus petites pommes de terre,

SIMONNE MATHIEU OU LE TENNIS-PASSION AVANT L'HEURE !

Les amateurs de tennis, et du tournoi de Roland-Garros en particulier, ont certainement en mémoire le nom des principaux courts utilisés pour l'occasion. Parmi ceux-là, le court Simonne Mathieu, 3^e dans l'ordre d'importance, mérite un coup de projecteur local.

En effet, Simonne Mathieu est venue régulièrement à Cros où elle séjournait au hameau de l'église dans la propriété actuelle de madame Delaroière de Ramel, décédée récemment.

Devenue très tôt championne de tennis indiscutable grâce à ses 13 victoires en Grand Chelem entre les 2 guerres, elle entrera également dans la grande Histoire en résistant dès le premier jour à l'envahisseur allemand aux côtés du Général de Gaulle depuis Londres. Elle défilera même avec lui sur les Champs-Élysées lors de la libération de Paris, le 26 août 1944.

Côté tennis, elle gagnera à deux reprises le tournoi de Roland-Garros (en 1938 et 1939) et reste à ce jour la seule joueuse,

hommes et femmes confondus, à avoir gagné la même année, ce tournoi en simple, en double dames et en double mixte (1938). Elle est la 2^e femme la plus titrée du tennis français derrière Suzanne Lenglen.



Les propriétaires de l'époque, à l'église de Cros, feront même construire chez eux un court de tennis pour que Simonne Mathieu puisse s'y entraîner pendant ses fréquents séjours dans la commune ; terrain qui n'existe plus aujourd'hui.

Seul bémol à son immense carrière sportive et militaire, certains diront qu'elle avait un caractère « à coucher dehors » mais rien de surprenant lorsqu'on passe très souvent par chez nous et qu'il faut à chaque fois en partir...

**IL ÉTAIT
UNE FOIS**

Sœur Andrée, doyenne de l'Humanité

L'urne funéraire de sœur Andrée, née Lucille Randon en 1904, rejoindra le caveau familial le 17 octobre. Elle avait 119 ans ! Voir l'article qui lui est consacré dans Lou Crous en d'avril 2022.

Ça chasse où ?

Un panneau a été installé à la mairie pour que les chasseurs de la Diane de Cros puissent indiquer les lieux de battues les jours de chasse. L'information sur PanneauPocket est bien sûr toujours active.

Photos d'ici [Cros en images] – 2^e édition

Petit rappel pour les amateurs de photos, la 2^e édition se déroulera jusqu'au 31 mars 2024. Le concours est ouvert à toutes et tous. Il y a trois catégories avec les thèmes suivants : l'eau, la faune et la flore. Règlement complet sur le site de la commune.

BRÈVES



Photo © Frank Dubiez

Le temps où Cros avait une école

Rangée du bas de gauche à droite :

Délia Philip (Soulages) / X Randon / Lucienne Martens / Renée Cerret / Violette Martens / Ginette Cerret / Gilette Fabre (Vielledent) / Aimée Barafort (Sattes)

Rangée du milieu de gauche à droite :

Lucienne Camplan (D. Notu) / Germaine X / Suzanne Pilippe / Marcelle Dumas (Bastide) / Alphonsine X / Aline Faisse / Renée Ribot / Raymonde Camplan (Sagnes)

Rangée du haut de gauche à droite :

Odette Barafort (Soustelle) / Simone Ribot / Déhila Faisse / Marcelle Viala / France Barafort / X Randon / Aimée Camplan (Charelli)

L'instituteur était monsieur Randon.

Alors combien avez-vous trouvé de noms ?

IL SE PASSE QUOI ICI ?

■ **Vendredi 13 octobre Le Saint ? Et le Sauvage ?** Conférence d'Odon Abbal. Tout sépare Pierre Chanel, jeune paysan bressan qui se voue au sacerdoce avant de devenir missionnaire et le guerrier futunien Musumusu, insulaire polythéiste profondément ancré dans sa culture. Pourtant ils ont vécu quatre ans côte à côte avant que le premier ne succombe sous les coups d'herminette assénés par Musumusu le 21 avril 1841...

Proposé par Écoute & Regard. Salle communale à 20h30. Réservation : 04 66 77 24 54.

■ **Vendredi 17 novembre Toucher le bonheur du doigt, d'après la sagesse tibétaine.** Conférence de Charlotte Cruz, d'après le livre co-écrit avec le Geshe Lhakdor, ancien interprète du Dalaï Lama. Les réflexions exposées dans cette conférence sont issues des enseignements donnés sur les contreforts de l'Himalaya, à Dharamshala.

Proposé par Écoute & Regard. Salle communale à 20h30. Réservation : 04 66 77 24 54.

■ **Jeudi 14 décembre Le repas des anciens.** Le traditionnel repas réunira cette année encore les anciennes et les anciens de la commune se tiendra dans la salle communale. Une bonne occasion de se retrouver, de se rencontrer et de partager moult souvenirs et ceci toujours dans la bonne humeur.

Inscription obligatoire à la mairie au 04 66 77 24 70.

■ **Vendredi 15 décembre Le Vidourle, émerveillement des Crousens.** Conférence de Roland Castanet. Cros, berceau du Vidourle est aussi tout entier dépendant du fleuve et des mille ruisseaux et sources qui l'alimentent. Cet aperçu sur l'histoire des usages de l'eau permet de mettre en perspective une ressource naturelle qui reste un enjeu primordial aujourd'hui.

Proposé par Écoute & Regard. Salle communale à 20h30. Réservation : 04 66 77 24 54.

Pour la diffusion de vos événements publics se déroulant à Cros, n'hésitez pas à nous le faire savoir : contact.exterieur30@gmail.com

ÉTAT CIVIL

■ Naissance

— Camille LEVÈQUE né le 2 juin 2023, fils de Thibaut Levèque et Marie-Ève Marc

Toutes nos félicitations aux parents et bienvenue au petitout.

■ Décès

— Guy (Ghee-toon) MORIOT, décédé le 15 juillet à l'âge de 72 ans.

— Laurence COUREN, décédée 12 août à l'âge de 91 ans.

— Lucien ALIBERT, décédé le 1^{er} septembre à l'âge de 69 ans.

Toutes nos plus sincères condoléances aux parents et aux familles.

PRATIQUE

La déchetterie
de Saint-Hippolyte-du-Fort
est gratuite et ouverte tous
les jours (sauf le dimanche)
de 9h00 à 12h00
et de 13h30 à 17h00.
Tél : 04 66 71 37 90

ATTENTION ! L'adresse mail de la mairie a changé.

Désormais vous devez adresser vos courriels à :

mairie@cros-cevennes.fr



Suivez l'actualité et les informations de Cros, connectez-vous sur le site de la mairie : cros-cevennes.fr et/ou téléchargez l'application PanneauPocket sur votre mobile (disponible gratuitement sur AppStore, PlayStore ou App-Gallery), vous serez ainsi averti immédiatement des événements importants (travaux, lieux de chasse, alertes...).



La mairie est ouverte le lundi de 14h00 à 18h00 et le jeudi de 15h00 à 19h00.

Téléphone : 04 66 77 24 70 – Courriel : mairie@cros-cevennes.fr

Site Internet de la commune : <https://cros-cevennes.fr/> ou scannez le QR-code.

Lou Crousén est le bulletin municipal de Cros. Il est distribué gratuitement chaque trimestre. Afin de réduire les dépenses de papier et d'encre ou si vous habitez en dehors de la commune, vous pouvez vous abonner auprès de la mairie pour le recevoir en version digitale.

Le maire, Christian Clavel est responsable de l'édition. Frank Dubiez en fait la mise en page.